

Sessions de formation des élus CFDT (SGEN et SPAgri) – mars 2019

Outils et fiches techniques de l'élu-e

Éthique et déontologie

L'élu en CT tient sa légitimité des électeurs. Il représente la CFDT, ses valeurs. Il représente aussi sa section syndicale ou son syndicat. Il est donc important qu'il ne travaille pas en isolat. L'échange, le dialogue avec les autres militants avant et après la réunion du comité sont indispensables. L'élu a des comptes à rendre avec les militants qu'il représente.

En CT, l'élu représente notre organisation et non lui-même. Son mandat est un levier pour faire avancer nos revendications et non un tremplin au service d'une carrière imaginée. Il n'est pas là pour défendre ses intérêts personnels mais pour défendre l'intérêt commun. Il n'est pas là pour exprimer une opinion politique partisane.

Il est amené à rencontrer des militants ou des collègues qui rencontrent une difficulté dans leur travail. La confidentialité et la discrétion se doivent d'être respectées. Les élus de CHSCT et de CAP sont souvent amenés à soutenir et à écouter des collègues en souffrance. Leur fonction d'écoute est essentielle et compte pour beaucoup.

L'élu en CAP, représente l'ensemble des personnels, il donne ses avis en son âme et conscience en conciliant l'intérêt du personnel et le service public. Il reste en dialogue permanent avec le syndicat.

Souvent, en cours de mandat, l'élu est amené, à un moment ou un autre, à prendre une position en instance sans connaître précisément la position défendue par le syndicat. Parfois, il y a écart. Notre organisation syndicale est plurielle. Le débat est un pilier de notre action syndicale. C'est souvent par l'échange de point de vue que le consensus apparait.

L'impartialité, la représentativité, le bien commun, l'exigence et la lucidité doivent guider son action.

Enfin, si des désaccords profonds existent entre l'élu et son syndicat, plusieurs options sont possibles. Il peut accepter la ligne syndicale tout en défendant son point de vue en interne jusqu'à ce que la majorité syndicale le soutienne, c'est le jeu de la démocratie. Il peut aussi quitter l'organisation mais cet acte est regrettable. Nous avons aussi besoin de militants qui, en interne, n'hésitent pas à défendre un point de vue différent pour nous faire avancer collectivement.